

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2022
DELIBERATION N° DE-2022-074

L'an deux mil vingt deux, le 2 juin, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h43.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme VOISIN, M. DAUBISSE, Mme MOTHEs, M. ALLEMAN, Mme ZITTEL, Mme BENSOUSSAN, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE.

Absents représentés par pouvoir :

M. SEVILLA à Mme HARDOUIN-TORRE ; M. ERREMUNDEGUY à M. ETCHEGARAY ; M. BERGE à Mme HERRERA-LANDA.

Absent(s) :

Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de M. LAIGUILLON,

OBJET : FINANCES – Soutien au monde associatif - Attribution de subventions exceptionnelles.

De nombreuses associations et organismes ont bénéficié de l'attribution d'une subvention de la Ville pour l'année 2022, lors du Conseil municipal du 7 avril 2022.

Plusieurs demandes sont intervenues depuis, dans les domaines de la culture et du sport, au titre de subventions exceptionnelles.

Association Street Art Studio

La Ville de Bayonne accompagne les cultures urbaines depuis plusieurs années, en soutenant notamment le festival Points de Vue et le centre d'art associatif Spacejunk dans le domaine des arts visuels, ainsi que l'association Street Art Studio pour la danse hip-hop. Cette dernière association est à l'initiative du Beat Street Day accueilli à la

Salle Lauga et de la première édition de Beat Street Day Kids prévu dans le cadre de la première édition des Mémorables 2022. Afin de favoriser le développement de la pratique en amateur de la danse hip-hop à Bayonne, il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association Street Art Studio pour lui permettre de présenter son spectacle annuel, le 2 juillet prochain, dans le cadre du Théâtre Michel-Portal.

Les Basques ont du chœur

Organisée par la Peña Kimio, l'opération « Les Basques ont du chœur » est organisée au profit du service hématologie du Centre hospitalier de la Côte basque. Elle fédère de nombreux artistes qui se produisent bénévolement à cette occasion. Après les éditions réussies d'Anglet et de Biarritz, la Peña Kimio souhaite présenter un nouveau concert « Les Basques ont du chœur » au Théâtre Michel-Portal, le 11 juin 2022. Pour aider l'association organisatrice de ce concert caritatif à assumer le coût de location du Théâtre Michel-Portal, il est proposé de lui attribuer une subvention exceptionnelle de 2 000 € et de mettre à disposition huit personnes affectées en salle et au contrôle, compte tenu de l'objet de ce concert.

Pour ces deux associations, le versement de la subvention interviendra sur présentation d'un bilan financier de la manifestation.

Association sportive du collège Marracq

L'association sportive du collège Marracq organise tous les deux ans un voyage d'intérêt sportif, culturel et linguistique. Cette année, ce séjour se déroule en Argentine, dont le fil conducteur est « à la recherche de nos cousins basques ». Il est proposé que la Ville de Bayonne participe à hauteur de 500 € à ce séjour, qui s'est déroulé du 28 mars au 10 avril 2022.

Association sportive du lycée Louis de Foix

Pour la deuxième fois au lycée Louis de Foix, une équipe de Futsal (football en salle) participe aux championnats de France scolaire du 9 au 12 mai à Cabestany (Pyrénées Orientales). Il est proposé que la Ville de Bayonne participe à hauteur de 400 € pour soutenir financièrement ce projet.

Il est demandé au Conseil municipal d'approuver l'attribution des subventions exceptionnelles présentées ci-dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité

Par délégation du Maire
David TOULOU
Directeur général des services

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne